

Tableau 4.1 Nouveau-Brunswick Curriculum éducatif

Programme	Cadre de travail
Maternelle ²⁹	Curriculum : Chaque secteur de langue du Nouveau-Brunswick a son propre curriculum qui comprend un cadre pour l'enseignement des arts, des sciences humaines, de la langue, des mathématiques, de l'éducation physique et de la musique. Les deux secteurs proposent des normes de rendement en lecture et en écriture à la maternelle.
Garderie réglementée (anglophone)	<i>New Brunswick Curriculum Framework for Early Learning and Child Care</i>: Anglais (2008).³⁰ Les établissements préscolaires et les garderies (tant en installation qu'en milieu familial) accueillant des enfants de la naissance à 5 ans doivent utiliser ce curriculum. Plusieurs guides pédagogiques ont été élaborés afin de faciliter l'adoption de ce curriculum.³¹
Garderie réglementée (francophone)	<i>Le Curriculum éducatif pour la petite enfance francophone du Nouveau-Brunswick</i> : Français (2008).³² Les établissements préscolaires et les garderies (tant en installation qu'en milieu familial) accueillant des enfants de la naissance à 5 ans utilisent ce curriculum. Plusieurs guides pédagogiques ont été élaborés afin de faciliter l'adoption de ce curriculum.